

Oui à la justice sociale !



Grâce aux lois allemandes de protection sociale inscrites dans le droit local, l'Alsace a longtemps bénéficié d'un système performant, progressivement copié dans le reste de la France. Aujourd'hui, l'Alsace doit à nouveau innover en matière sociale, afin de mieux protéger les Alsaciens. Les prestations sociales doivent être gérées de façon responsable, transparente et sans démagogie. Pour cela, la gestion des organismes sociaux sera intégralement régionalisée.

La justice sociale passe tout d'abord par une fiscalité claire, transparente et juste. Il faut d'abord tout simplifier et réduire le nombre d'impôts. La nouvelle organisation du territoire devra être accompagnée d'une refonte de la fiscalité. Les impôts seront désormais directement perçus par les collectivités locales. L'utilisation des fonds sera ainsi plus efficace et plus transparente pour les citoyens.

Ensuite, nous favoriserons le travail par rapport au capital, car seul le travail est générateur de richesse. La taxation des revenus du travail sera diminuée, tandis que celle des revenus du capital sera augmentée. Tout travail doit donner lieu à une rémunération décente. Il en est de même pour les retraites, qui doivent assurer à chacun un niveau de vie acceptable.

Enfin, il est de notre devoir d'assurer à tous un accès égal aux soins et aux prestations sociales. Les services de santé doivent maintenir un accueil humain et efficace. En particulier, toutes les maisons de retraites et les services hospitaliers devront être impérativement bilingues.

Pour une économie au service des Alsaciens

Il y a quelques années, l'Alsace figurait encore parmi les régions les plus prospères d'Europe. Depuis, sa situation économique se détériore constamment et s'aligne sur la moyenne française. Ce recul se traduit par un chômage massif et des difficultés sociales croissantes.

Intégrée dans une économie aujourd'hui mondialisée, l'Alsace subit les grands cycles économiques mondiaux. Il est néanmoins possible de lui redonner sa prospérité en faisant valoir ses atouts naturels. Tout d'abord, il faut réintégrer l'Alsace dans l'espace économique rhénan en favorisant les échanges économiques avec l'Allemagne et la Suisse. Cela passe notamment par un développement des infrastructures de transport dans le sillon rhénan, une ouverture réciproque des marchés publics et un apprentissage de la langue allemande en formation continue pour les adultes.

Ensuite, il faut renforcer l'Artisanat et les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Ces entreprises sont à la fois la spécificité et la force du tissu économique alsacien mais également un rempart efficace contre les délocalisations. Il faut promouvoir le capitalisme rhénan, c'est-à-dire social et responsable.

Une banque alsacienne d'investissement permettra de soutenir efficacement les entreprises alsaciennes dans leurs projets de développement et de reconversion. Enfin, les filières de formation professionnelle seront revalorisées et adaptées pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.



Une écologie de terrain



Notre devoir est de laisser à nos enfants un environnement sain et des paysages préservés.

La nappe phréatique rhénane est la plus grande réserve en eau d'Europe. La gestion de cette ressource et sa protection sont donc un enjeu majeur. La gestion de l'eau et les techniques agricoles doivent être améliorées afin de préserver durablement la nappe phréatique.

Nous demandons la fermeture immédiate de la centrale nucléaire de Fessenheim. La production hydro-électrique du Rhin répond déjà aux besoins énergétiques de l'Alsace. Elle devra être complétée par d'autres sources de production d'énergie renouvelable.

Nous soutenons les circuits courts de production (légumes, fruits, viande, lait...), car ils permettent de mettre directement en relation le producteur et le consommateur. Ils réduisent ainsi les intermédiaires et les transports, et développent une économie de proximité.

La biodiversité est une ressource à préserver car elle est indispensable à la vie humaine. Elle présente en outre un fort potentiel économique pour l'industrie et l'agriculture. Une réglementation stricte permettra d'enrayer l'étalement urbain et de favoriser la polyculture. Enfin, l'infrastructure ferroviaire sera régionalisée. Tous les nouveaux projets routiers seront gelés. Le réseau ferroviaire sera développé grâce à une taxe prélevée sur tous les transports routiers. Un programme de réouverture de lignes et de raccordement des entreprises au réseau ferroviaire sera entrepris.

En produisant 8 Milliards de kWh d'électricité par an, les 10 centrales hydroélectriques du Rhin couvrent les 2/3 de la consommation alsacienne, sans rejeter de gaz à effet de serre, ni menacer ses habitants par une catastrophe nucléaire.

S'Elsass unser Land !



Région aux paysages enchanteurs, berceau de l'humanisme et de la démocratie locale, foyer culturel germanique de premier plan, carrefour de l'Europe... L'Alsace a également un riche passé et de nombreux atouts dont nous pouvons être légitimement fiers. Mais qu'en est-il vraiment aujourd'hui ?

Notre identité culturelle, notre langue mais également notre économie sont gravement menacées. Devons-nous accepter cela ? Comment répondre à notre besoin d'Alsace et d'Europe, si Paris décide à notre place ?

Il est temps de relever la tête : l'Alsace doit prendre son destin en main. Elle sait le faire, elle en a les moyens et surtout, c'est son droit le plus fondamental. A nous maintenant de conquérir notre liberté, pour nos enfants et pour notre pays, l'Alsace !

UNSER LAND
BP 10040
68190 ENSISHEIM
contact@unserland.org
www.unserland.org



Papier 100% FSC - Ne pas jeter sur la voie publique - 8628394

Construire la nation alsacienne



L'Alsace est de langue germanique depuis plus de 15 siècles. La langue alsacienne se compose d'un dialecte parlé (l'alsacien, *Elsasserditsch*) et d'une langue écrite (l'allemand standard, *Hochdeutsch*). Notre langue est un héritage précieux, un élément central de notre culture et un formidable atout pour l'avenir. C'est également notre fierté et un droit inaliénable. Nul n'a le droit d'interdire à nos enfants de l'apprendre et de la parler.

Or, depuis plusieurs décennies, l'Etat français élimine un à un les médias germanophones et les émissions dialectales, débaptise les villes et lieux-dits, et refuse de généraliser l'enseignement bilingue. Cette politique vise à éliminer la langue alsacienne et à imposer le français. Aujourd'hui, notre langue est gravement menacée : l'heure est à la reconquête linguistique et aux mesures fortes.

Nous demandons que la langue alsacienne soit également langue officielle en Alsace. Toutes les administrations devront être bilingues. L'enseignement devra être intégralement géré par la Région. Le bilinguisme sera généralisé de la maternelle à l'université, avec apprentissage du dialecte et du Hochdeutsch dès la maternelle, en s'inspirant du modèle luxembourgeois ou suisse alémanique. Dans toutes les communes, les toponymes originaux seront restaurés. Afin de garantir une présence forte de la langue alsacienne dans les médias, un service public alsacien de l'audiovisuel sera mis en place.

Unsri Sproch, unser Recht !

Le nombre de germanophones en Alsace était de 95% en 1900, 90 % en 1946, 60% en 1980. Aujourd'hui, seulement 9% des enfants sont dialectophones. Si aucune mesure n'est prise, dans 10 ans, notre langue sera morte. Aujourd'hui, outre la perte inestimable du patrimoine, on estime que cette régression est responsable du chômage de plusieurs dizaines de milliers de personnes.



Tout le monde en convient, l'Alsace possède une histoire, une culture et une langue différentes du reste de la France. L'Alsace forme en fait une nation, c'est-à-dire *une communauté humaine ayant conscience d'être unie par une identité historique, culturelle et linguistique et manifestant la volonté de vivre ensemble*. Partant de là, nous définissons comme Alsacien toute personne se reconnaissant dans l'identité historique, culturelle et linguistique de l'Alsace, quelle que soit son origine.

La nation alsacienne a le droit de vivre. Les Alsaciens ont le droit de se gouverner eux-mêmes et de donner un avenir à leur langue. Pour cela, il est indispensable que l'Alsace obtienne un statut particulier afin qu'elle puisse gérer elle-même les compétences vitales à son existence: éducation, langue, impôts, institutions locales. La nation alsacienne est diverse mais doit être unie. Si l'hospitalité est un devoir pour les Alsaciens, l'intégration est également un devoir pour les nouveaux arrivants - d'outre-Vosges et d'ailleurs. Car pour avoir un avenir, l'Alsace doit être capable de créer de nouveaux Alsaciens. Néanmoins, les identités s'additionnent et ne s'excluent pas : on peut tout à fait être Alsacien sans devoir forcément renoncer à une autre appartenance.

Enfin, être Alsacien, c'est également être citoyen européen et citoyen du monde. Il en découle un devoir de solidarité et d'entraide entre Alsaciens mais également vis-à-vis de tous les peuples.

L'Alsace possède un drapeau que l'on appelle le "Rot un Wiss". Il est né en 1872 et il a été adopté d'autant plus vite que ses couleurs rouge et blanc sont profondément enracinées dans l'histoire et la culture alsacienne. Le 25 juin 1912, le Parlement d'Alsace-Lorraine, alors autonome, officialise à l'unanimité le drapeau rouge et blanc comme « emblème national » de l'Alsace.

Rendez-nous notre parlement !



La France est un pays centralisé et jacobin, où toutes les décisions importantes sont prises à Paris par quelques personnes. A l'échelle locale, l'Etat multiplie les structures administratives sans réel pouvoir afin de « diviser pour mieux régner ». Ce système assure la domination du pouvoir central sur les régions. Il favorise en outre l'inaction, le gaspillage et l'irresponsabilité politique.

L'Alsace doit se libérer de ce carcan et prendre son destin en main. Nous voulons une organisation simple, démocratique et efficace. L'Alsace doit devenir un territoire autonome organisé autour de trois échelons : la région, les pays, les communes. Toutes les autres structures doivent être fusionnées dans le nouvel ensemble.

Nous voulons une véritable démocratie locale et participative à l'instar de nos voisins européens. Cette démocratie sera organisée autour d'un Parlement d'Alsace, d'un gouvernement et d'une administration propres. Notre Droit Local sera étendu et complété par une véritable Constitution. Les citoyens pourront également donner directement leur avis grâce à des référendums d'initiative populaire.

Ces évolutions se feront tout d'abord dans le cadre français. A terme, l'Alsace sera dotée d'un statut européen qui lui permettra de jouer enfin son rôle de région rhénane et de carrefour européen.

En 1911, l'Alsace-Lorraine disposait déjà d'un statut autonome et d'une constitution. Selon l'historien Bernard Vogler, c'était alors le régime le plus favorable que l'Alsace ait jamais connu. Aujourd'hui, dans la totalité des pays européens, il existe des régions disposant de statuts d'autonomie, sauf en France.

Prenons notre destin en main



Unser Land est un mouvement politique fondé en 2009, qui réunit des citoyens alsaciens déterminés à défendre les intérêts de l'Alsace et des Alsaciens.

L'action politique est indispensable car elle décide de tout. Aussi, elle ne doit pas être réservée à une caste de notables plus préoccupés par leur réélection que par l'avenir de l'Alsace et de ses citoyens. En demandant de prendre notre destin en main et de donner un avenir à notre langue, nous sommes dans notre droit. Cette bataille n'est certes pas gagnée d'avance, mais l'histoire a montré à maintes reprises que, face à la volonté d'un peuple, aucun Etat ne peut résister à long terme.

Unser Land est un parti alsacien, humaniste et écologiste. Aussi nous refusons toute compromission avec l'extrême-droite, qui est une impasse idéologique et morale. Nous sommes un parti indépendant mais constructif : nous coopérons avec les élus de bonne volonté et partageant nos valeurs de base. Que vous soyez une femme ou un homme, jeune ou âgé, ouvrier ou cadre, habitant en Alsace ou expatrié, que vous ayez du temps ou non, rejoignez Unser Land !

Oui, j'adhère !

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

Mail: Portable:

Joindre un chèque de 10 EUR à l'ordre d'UNSER LAND (Tarif spécial nouveaux membres) et renvoyer à:
UNSER LAND - B.P. 10040 - 68190 ENSISHEIM

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles qui vous concernent. Seul Unser Land est destinataire des informations que vous lui communiquez.